



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE



Sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour

Réunion du comité de pilotage
6 février 2017 – Saint-Four



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

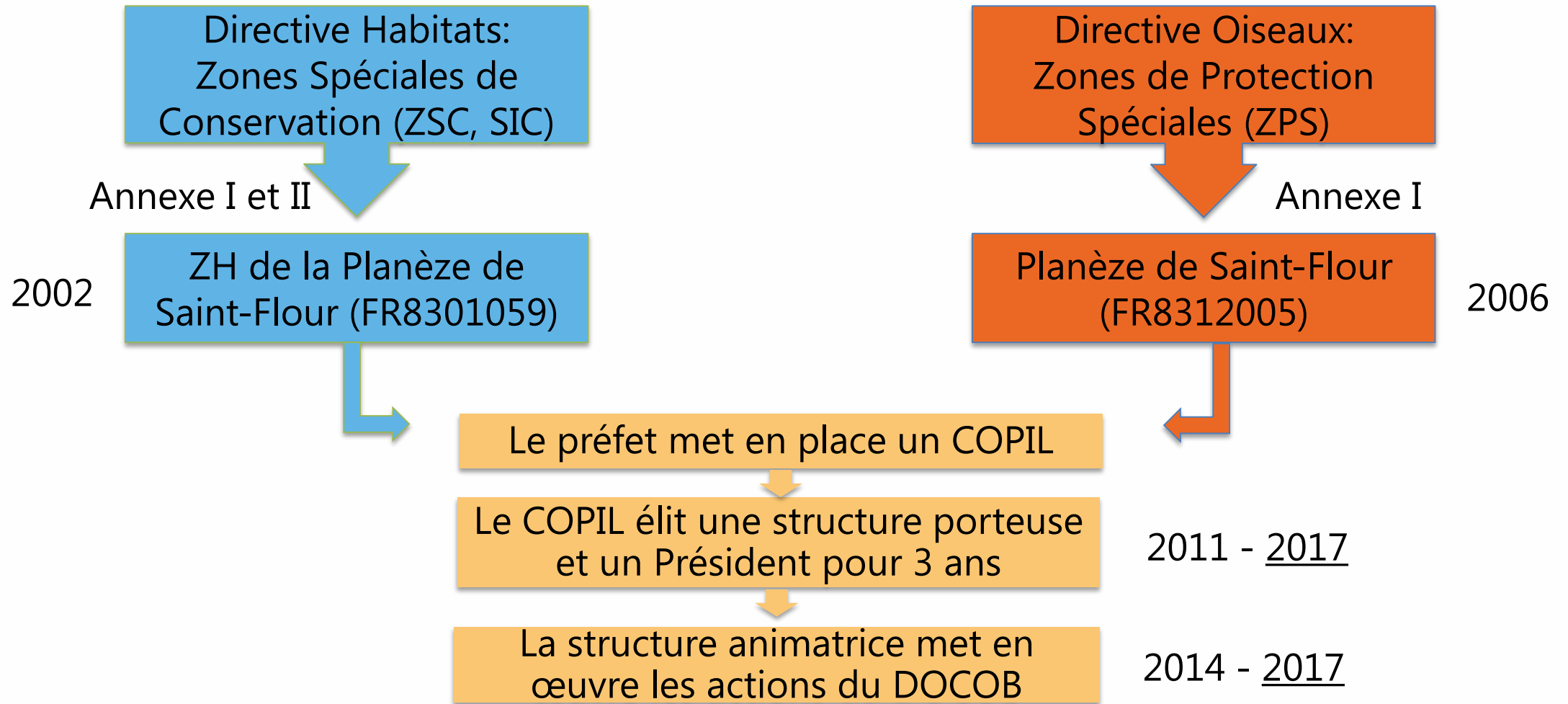


●●●● Sommaire

- **Principales actions de gestion :**
 - Projet de récolte et semis d'espèces prairiales locales
 - Contrat Natura 2000 de la Narse de Lascols
 - Projet de cartographie et restauration des trames vertes et bleues
 - Sensibilisation et formation à la valorisation économique des haies
 - Lutte contre le Campagnol terrestre
- **Principales actions de suivis et études:**
 - Contrat territorial des affluents rive droite de la Truyère Cantalienne
 - Études des pratiques antiparasitaires
 - Cartographie des HIC
 - Suivis avifaune
- **Principales actions de valorisation et sensibilisation**
 - Outils de communication
 - Animations sur différents sites
- **Principales actions d'animation du DOCOB**
 - Evaluations d'incidences
 - Bilan des contractualisation des MAEC
- **Bilan**



●●● Les sites de la Planèze de Saint-Flour en quelques dates



●●●● Richesse avifaunistique de la Planèze de Saint-Flour



55 espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux (10 nicheuses)

●●●● Richesse floristique et faunistique



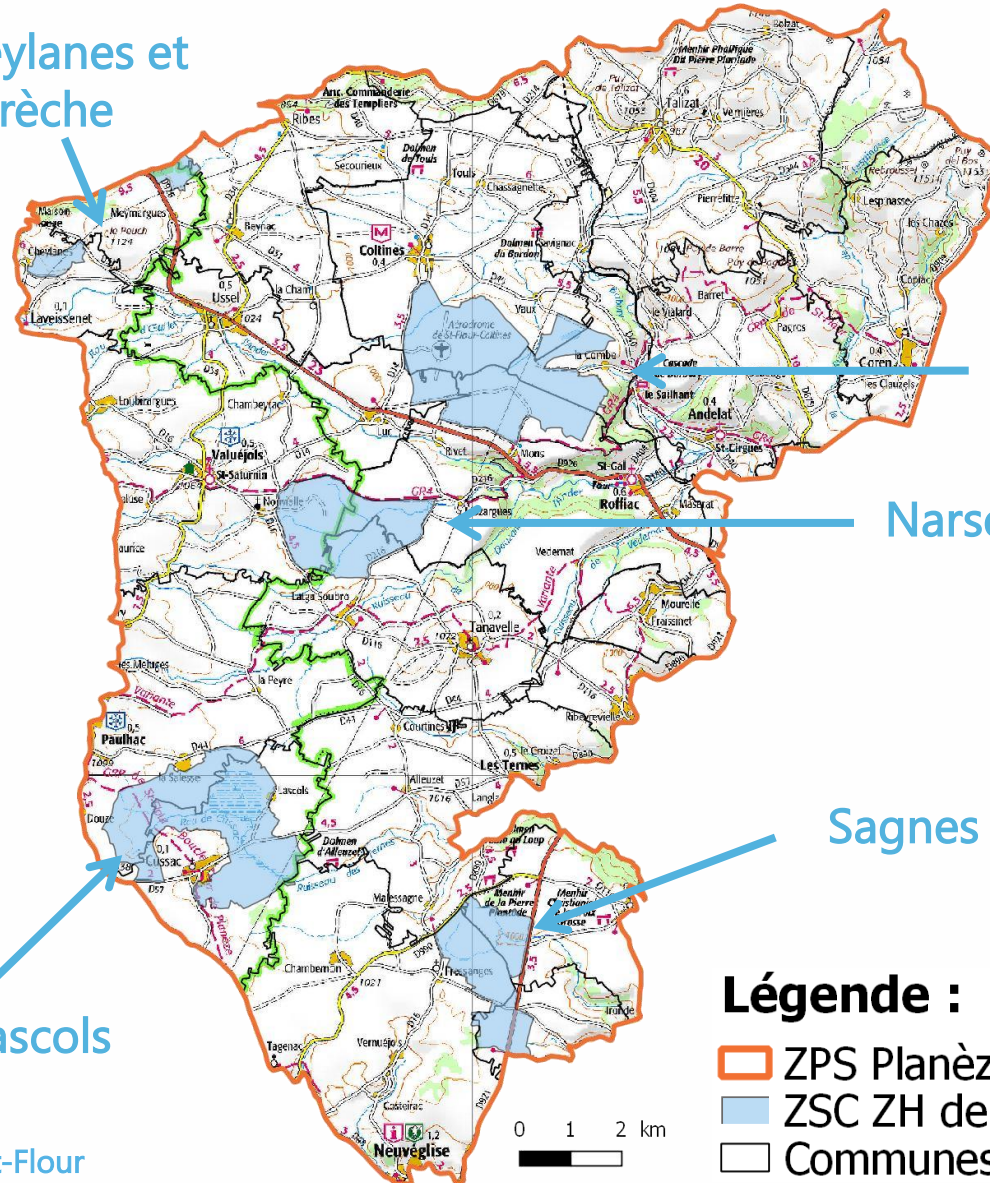
13 Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) + 4 espèces d'IC

Localisation géographique

ZH de Cheylanes et Courterèche

- ZPS : 25 192 hectares ;
- ZSC : 2 276 hectares ;
- 21 communes.

Narse de Lascols



La Cham de Coltines

Narse de Nouvialle

Sagnes de Fressanges

Légende :

- ZPS Planèze de Saint-Flour
- ZSC ZH de la Planèze de Saint-Flour
- Communes

●●●● Les objectifs du DOCOB

Objectifs	Priorité	Actions	Outils
A. Favoriser une agriculture respectueuse des habitats et des espèces d'IC	★★★	① Gestion ② Suivis et études ③ Valorisation et sensibilisation ④ Animation	Contrat Natura 2000 MAEC Charte Natura 2000 Evaluation d'incidences
B. Préserver les ZH et leur alimentation en eau de bonne qualité	★★★		
C. Prendre en compte les habitats et les espèces d'IC dans les projets d'aménagement du territoire	★★		
D. Préserver les habitats favorables aux espèces	★★★		
E. Limiter le dérangement de la faune	★★★		
F. Limiter les facteurs de mortalité de la faune	★		
G. Mieux connaître les habitats, les espèces et l'environnement du site	★★		
H. Favoriser la découverte des habitats et des espèces par les riverains et les touristes	★		
I. Mettre en place les conditions de la mise en œuvre des objectifs de conservation	★★★		

●●● Principales actions de gestion (restauration et entretien)



●●●● Expérimentation de récolte puis semis d'espèces prairiales locales

Objectifs: Favoriser une agriculture respectueuse des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

- Récolter des semences d'espèces prairiales représentatives de la flore des prairies naturelles (5 exploitations agricoles) ;
- Évaluer leur efficacité agronomique ;
- Organiser l'utilisation de ces semences ;
- Améliorer l'autonomie des exploitants sur le choix de leur ressource fourragère sur des critères de qualité de produit fini, de préservation du terroir, de ses paysages et de sa biodiversité
- Échéances: 2017-2019
- Financements: Saint-Flour Communauté + Fonds TEPCV



Prairie de fauche de montagne
www.panorama-volcanic.fr © H. CHRISTOPHE 2016



●●●● Contrat Natura 2000: restauration de la Narse de Lascols

Objectif: Préserver les zones humides et leur alimentation en eau



- Rédaction d'un plan de gestion 2016 - 2021 ;
- Validation : comité de suivi de l'APPB (07/07/2016), ayants-droit, la municipalité de Cussac et les élus communautaires, présentation au CSRPN.

		2016	2017	2018	2019	2020
① Limiter les apports de nutriments	1.1.1. Mise en conformité des dispositifs d'ANC		■			
	1.1.2. Mise en conformité des dispositifs d'AC		■	■	■	
	1.1.3. Aménagement de points d'abreuvements			■	■	
	1.1.4. Identification des pratiques agricoles à risque		■			
	1.1.5. Mesures physico-chimiques		■	■	■	■
	1.2.1. Mise en place d'une zone tampon	■				
② Compenser l'enrichissement en nutriments	2.1.1. Décapage mécanique		■			
	2.2.1. Arrachage manuel et exportation de la typhaie		■	■	■	■
	2.2.2. Expérimentation d'annélation des saules		■	■	■	■
	2.2.3. Maitrise de la végétation par le pâturage	■	■	■	■	■
③ Maintenir l'alimentation en eau	3.1.1. Étude des autorisations de prélèvements sur les BV		■	■	■	■
	3.2.1. Étude de la contribution du ruisseau de la Salesse à l'alimentation hydrique de La Narse		■	■		

●●●● Contrat Natura 2000: restauration de la Narse de Lascols

- Dépôt et obtention d'un Contrat Natura 2000 ;
- Maîtrise d'ouvrage: Saint-Flour Communauté ;
- Echéance: 2017-2020 ;
- Budget prévisionnel: 88 955 € TTC (État: 40 998 € - UE: 47 956 €) ;
- Accompagnement du CBNMC dans la réalisation des travaux (soumis à autorisation) ;



Mise en œuvre de l'action 1.2.1 (hors Contrat Natura 2000) Mise en place d'une zone tampon par les BAC Pro GMNF de Saint-Flour

●●●● Cartographie et restauration des trames vertes et bleues

Contexte :

- Élaboration d'un PLUi ;

Objectifs : Préserver les habitats favorables aux espèces

- Cartographier les TVB à l'échelle des sites à forts enjeux de biodiversité ;
- Inventaires batrachologiques complémentaires (Triton crêté) ;
- Classement des TVB à forts enjeux de conservation dans le PLUi;
- Travaux de restauration: plantation de haies, bosquets, restauration de mares ;
- Financements : réponse à l'appel à initiatives pour le biodiversité de l'Agence de l'eau ;
- Échéances : 2017-2020
- Maîtrise d'ouvrage: Saint-Flour Communauté



Bosquet de Pins sylvestre - © C. TALON



●●●● Formations à la valorisation économique des haies

- 2 ½ journées organisées à Neuvéglise et Roffiac (20 et 21 octobre) ouvertes à tous et en particulier aux agriculteurs (50 participants) ;
- Intervenants: Mission haies Auvergne, Chambre d'Agriculture du Cantal, Bois Energie 15, CUMA Déchiqu'bois, CEN Auvergne ;

Objectifs : Préserver les habitats favorables aux espèces

- Convaincre les agriculteurs que le maintien des haies sur une exploitation est économiquement intéressant et favorable à la biodiversité;
- Formation à une gestion durable de la coupe (date et fréquence d'intervention, choix des arbres);
- Démonstration du matériel de coupe et broyage;
- Financement prestations et matériel: État + FEADER
- Perspectives: replantation de haies par des agriculteurs.



Démonstration réalisée à Neuvéglise

●●●● Enquête sur les méthodes de lutte des agriculteurs contre le Campagnol terrestre

Objectifs : Favoriser une agriculture respectueuse des habitats et des espèces, limiter les facteurs de mortalité de la faune

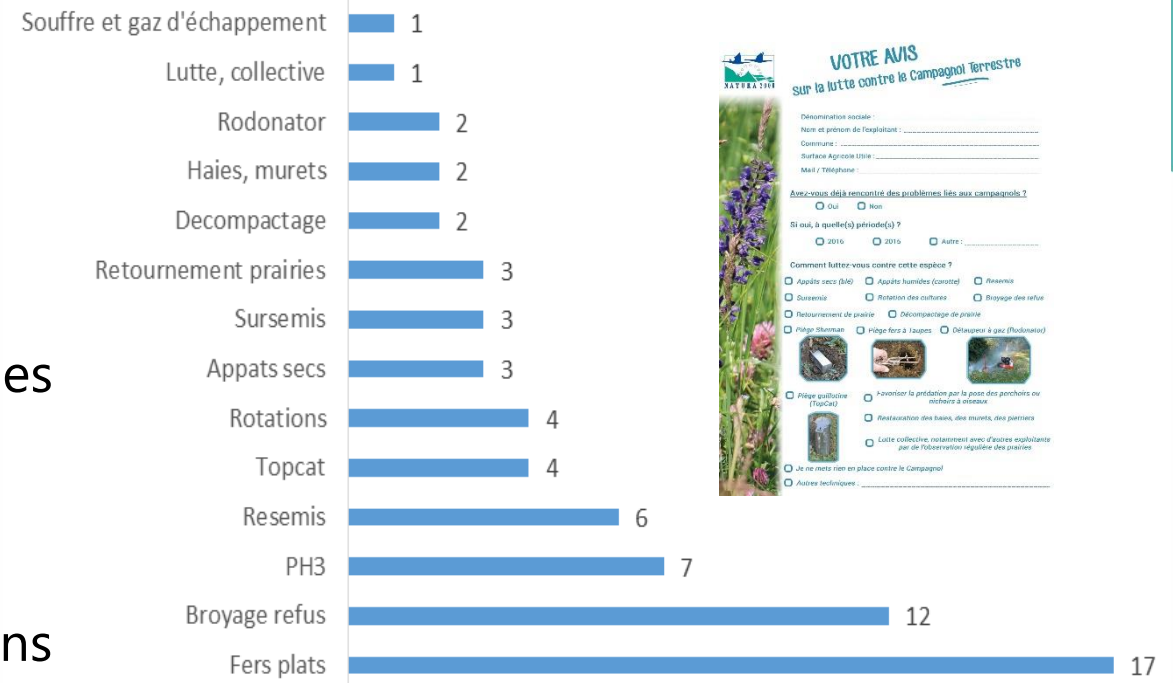
- Identifier les méthodes de luttés utilisées et besoins;
- Connaitre les volontés d'engagement dans des zones expérimentales;

Résultats:

- 443 questionnaires / 28 retours / 6 exploitations agricoles sont volontaires ;

Perspectives :

- Tests de nouvelles méthodes en lien avec VetAgro Sup ;
- Poursuite des formations et de la mise à disposition des pièges Topcat



Méthodes de luttés utilisées

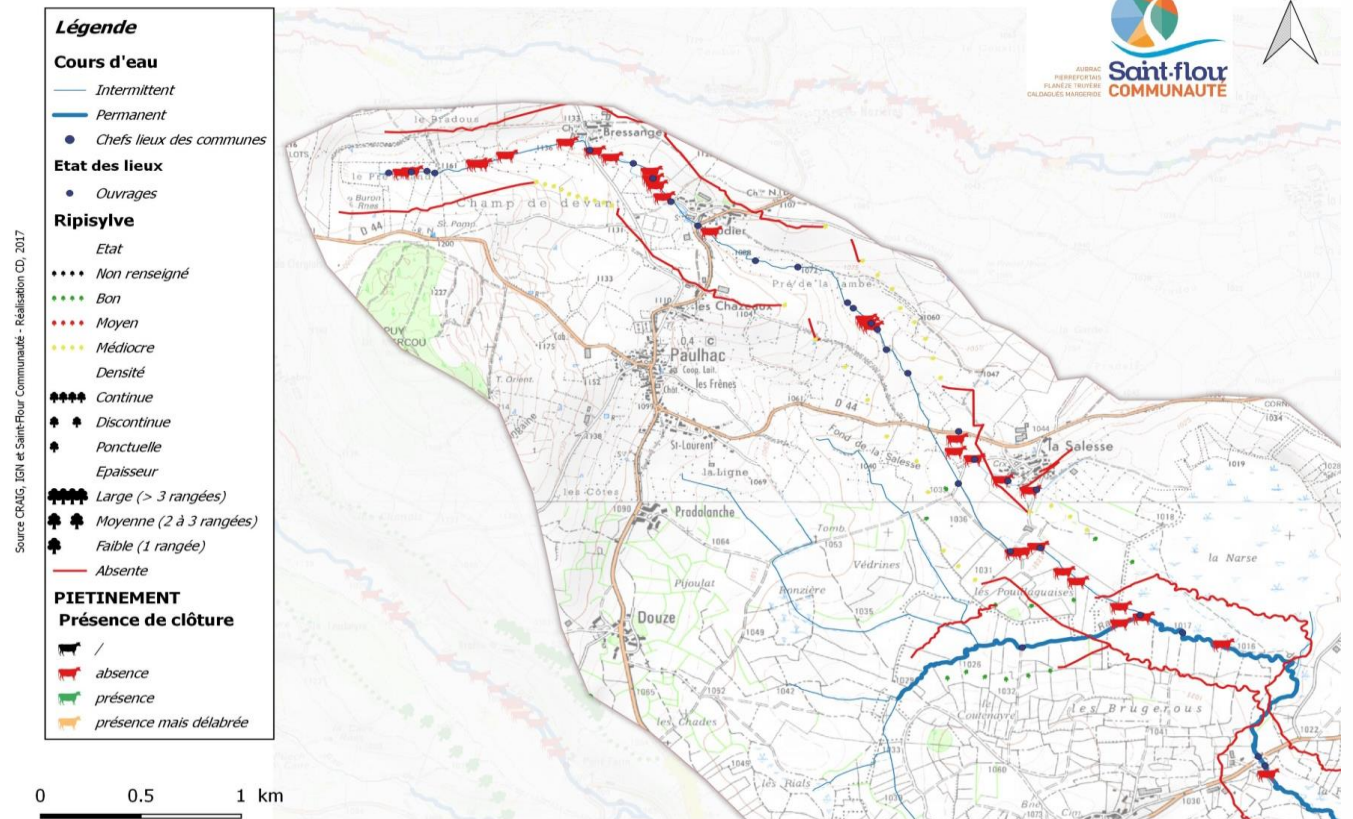
●●● Principales actions de suivis et études



●●●● Diagnostic du Contrat Territorial des affluents rive droite de la Truyère Cantalienne

Objectif : Préserver les zones humides et leur alimentation en eau de bonne qualité

- Participation au COPIL ;
- Mise en cohérence avec les enjeux naturels en présence (zones humides et biodiversité notamment);
- Avancement: 45% du linéaire total a été étudié et quatre masses d'eau diagnostiquées (248 Km) ;
- Diagnostic commun du ruisseau de La Salesses, affluent de la Narse de Lascols ;
- Échéances: signature du Contrat en 2018



Cartographie des résultats du diagnostic



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Présentation des résultats de la seconde campagne de cartographie des Habitats naturels

Site Natura 2000 FR8301059

« Zones humides de la planèze de Saint Flour »

Clichés : www.panorama-volcanic.fr © H. Christophe 2016

BIOME

Observation des Espaces Naturels

Inventaire et cartographie des habitats naturels
et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000
FR8301059 " Zones humides de la planèze de Saint-Flour "

Rapport de synthèse



Hervé CHRISTOPHE

Décembre 2016

Biome observation des espaces naturels
5 rue de Sistrères 15000 AURILLAC

Communauté de Communes du Pays de Saint Flour-Margeride
Village d'entreprise, ZA Rozier Coren 15100 St Flour



10 ans après la mission initiale :

Mettre à jour la cartographie des habitats naturels

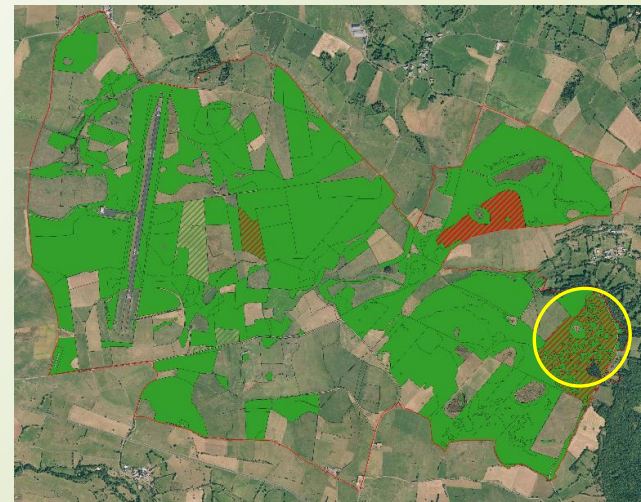
- **2006** : Première mission de cartographie des habitats naturels
 - Conservatoire Botanique National du Massif Central

- **2016** : Seconde mission de cartographie des habitats naturels
 - Biome observation des espaces naturels

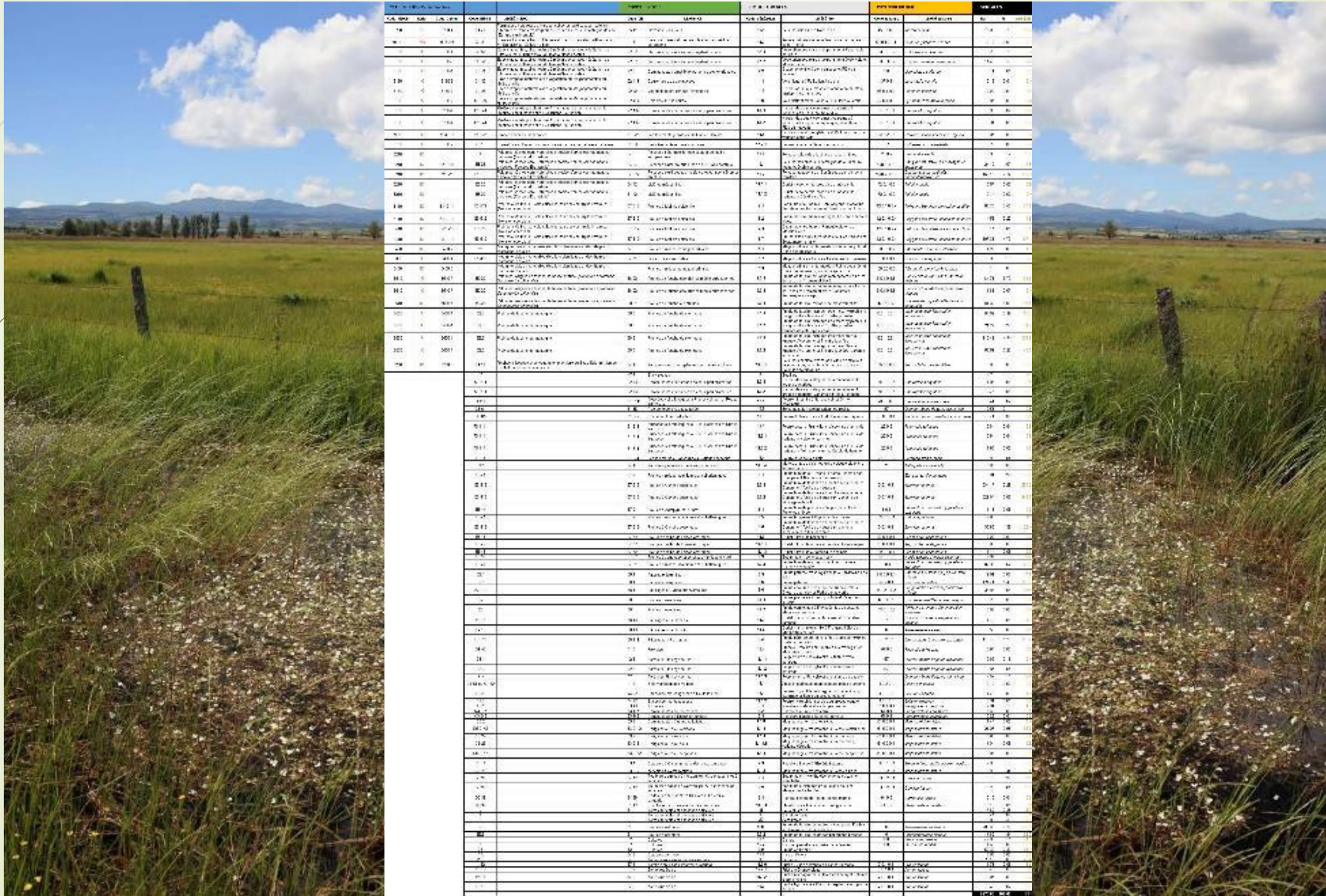


Méthodes et difficultés

- Respecter le **cahier des charges** C.H.A.N.E.S
- Résoudre les difficultés de 2006 : mauvaise qualité des photos aériennes, forte sécheresse, habitats mal caractérisés /fauche précoce.
- Images aériennes 2016 de bonne qualité = tracé et report fin des habitats.
- Météo pluvieuse et passage anticipé = meilleure caractérisation des habitats (inventaires < fenaisons) et milieux non impactés par une sécheresse.
- Relevés phytosociologiques 2016 concentrés sur les habitats nouveaux ou restant méconnus.
- Mise à jour de l'inventaire de toutes les stations des espèces végétales d'intérêt communautaire (Fluteau nageant).
- **PERIMETRE D'ETUDE**
- Une surface plus importante = 2211.ha en 2006 **2276.ha** en 2016
- Intégration des extensions de périmètre validées en 2006 (et non encore cartographiées).



Les Habitats Naturels



NOM DE LA COMMUNE		NOM DE LA COMMUNE		NOM DE LA COMMUNE		NOM DE LA COMMUNE		NOM DE LA COMMUNE		NOM DE LA COMMUNE	
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé
001	001	002	002	003	003	004	004	005	005	006	006
007	007	008	008	009	009	010	010	011	011	012	012
013	013	014	014	015	015	016	016	017	017	018	018
019	019	020	020	021	021	022	022	023	023	024	024
025	025	026	026	027	027	028	028	029	029	030	030
031	031	032	032	033	033	034	034	035	035	036	036
037	037	038	038	039	039	040	040	041	041	042	042
043	043	044	044	045	045	046	046	047	047	048	048
049	049	050	050	051	051	052	052	053	053	054	054
055	055	056	056	057	057	058	058	059	059	060	060
061	061	062	062	063	063	064	064	065	065	066	066
067	067	068	068	069	069	070	070	071	071	072	072
073	073	074	074	075	075	076	076	077	077	078	078
079	079	080	080	081	081	082	082	083	083	084	084
085	085	086	086	087	087	088	088	089	089	090	090
091	091	092	092	093	093	094	094	095	095	096	096
097	097	098	098	099	099	100	100	101	101	102	102
103	103	104	104	105	105	106	106	107	107	108	108
109	109	110	110	111	111	112	112	113	113	114	114
115	115	116	116	117	117	118	118	119	119	120	120
121	121	122	122	123	123	124	124	125	125	126	126
127	127	128	128	129	129	130	130	131	131	132	132
133	133	134	134	135	135	136	136	137	137	138	138
139	139	140	140	141	141	142	142	143	143	144	144
145	145	146	146	147	147	148	148	149	149	150	150
151	151	152	152	153	153	154	154	155	155	156	156
157	157	158	158	159	159	160	160	161	161	162	162
163	163	164	164	165	165	166	166	167	167	168	168
169	169	170	170	171	171	172	172	173	173	174	174
175	175	176	176	177	177	178	178	179	179	180	180
181	181	182	182	183	183	184	184	185	185	186	186
187	187	188	188	189	189	190	190	191	191	192	192
193	193	194	194	195	195	196	196	197	197	198	198
199	199	200	200	201	201	202	202	203	203	204	204
205	205	206	206	207	207	208	208	209	209	210	210
211	211	212	212	213	213	214	214	215	215	216	216
217	217	218	218	219	219	220	220	221	221	222	222
223	223	224	224	225	225	226	226	227	227	228	228
229	229	230	230	231	231	232	232	233	233	234	234
235	235	236	236	237	237	238	238	239	239	240	240
241	241	242	242	243	243	244	244	245	245	246	246
247	247	248	248	249	249	250	250	251	251	252	252
253	253	254	254	255	255	256	256	257	257	258	258
259	259	260	260	261	261	262	262	263	263	264	264
265	265	266	266	267	267	268	268	269	269	270	270
271	271	272	272	273	273	274	274	275	275	276	276
277	277	278	278	279	279	280	280	281	281	282	282
283	283	284	284	285	285	286	286	287	287	288	288
289	289	290	290	291	291	292	292	293	293	294	294
295	295	296	296	297	297	298	298	299	299	300	300

Intérêt du site au titre de la Directive

➤ 37% des habitats sont d'intérêt communautaire

➤ 13 habitats IC / 838 ha

➤ 48 habitats ne relevant pas de la Directive / 1438 ha

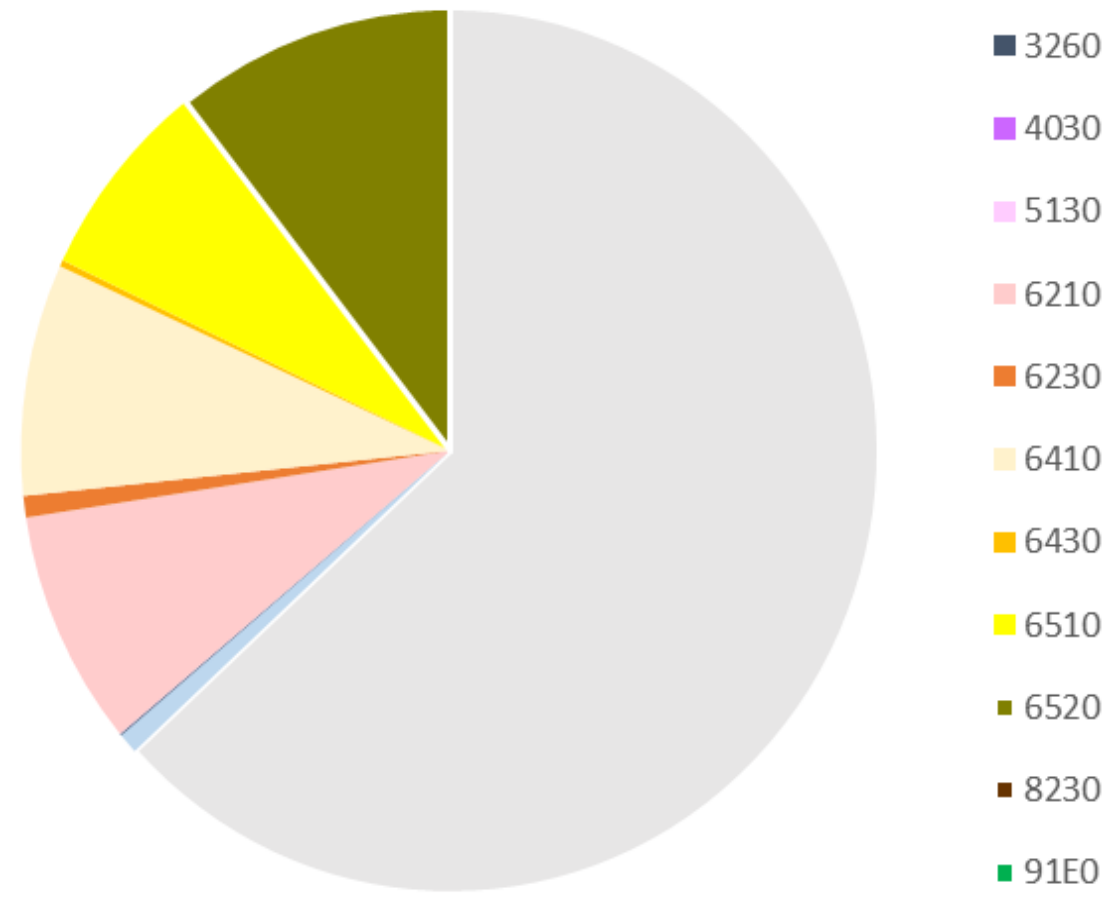
➤ Augmentation de la surface des habitats d'intérêt communautaire entre 2006 et 2016

➤ 34 à 37% (735 - 838 ha)

	Nombre d'habitats génériques	Surface dans le site N2000 (ha)	% / surface totale du site N2000
Habitats d'intérêt communautaire	11 (11)	820 (735)	36 % (33)
Habitats prioritaires	2 (2)	18 (18)	0.8% (0.8)
Total Habitat d'intérêt communautaire	13 (13)	838 (753)	37 % (34)
Habitats ne relevant pas de la Directive	48 (46)	1438 (1458)	63 % (66)
Total	61 (59)	2276 (2211)	100,0%

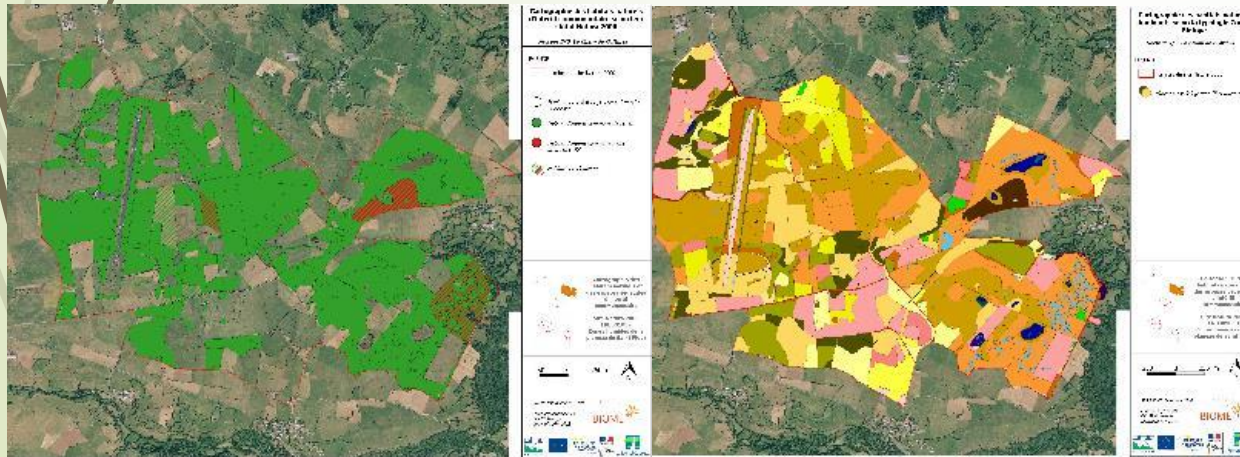
N2000	Surf (ha)	%
Non IC	1441	63
3130 Gazons amphibies	16.86	0.74
3150 Végétations enracinées immergées	0.40	0.018
3260 Communautés flottantes des eaux peu profondes	1.27	0.056
4030 Landes montagnardes à Clalune et Genêt	0.066	0.003
5130 Fructicées à Genévrier	0.216	0.009
6210 Pelouses sèches et lisières	196	8.6
6230 Gazons à Nard Raide	17.86	0.78
6410 Prairies à Molinie	192.83	8.46
6430 Prairies humides et mégaphorbiaies	5.37	0.24
6510 Prairies de fauche de plaine	167.7	7.35
6520 Prairies de fauche de montagne	241	10.57
8230 Pelouses sur débris rocheux	0.032	0.001
91EO Forêt de Frênes et d'Aulnes	0.19	0.008
	2276	100

Proportion habitats
natura 2000 / surface totale



La cartographie

- Carte du statut des habitats
- Carte des habitats naturels selon la typologie Natura 2000
- Carte des habitats naturels selon le code Corine
- Carte des états de conservation



Légende	
HAB_1004	35.1 Pâtures mésophiles
Habitats rang1 CB	35.21 Prairies de fauche atlantiques
22.1 Eaux douces	35.27 Prairies de fauche des plaines médio-européennes
22.31 Communautés amphibies pérennes septentrionales	35.3 Prairies de fauche de montagne
22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux	35.38 Prairies mésophiles
22.42 Végétations enracinées immergées	41.3 Frênaies
22.432 Communautés flottantes des eaux peu profondes	42.5 Forêts de Pins sylvestres
31.226 Landes montagnardes à Calluna et Genista	44.3 Forêt de Pênes et d'Aulnes des hautes médio-européennes
31.81.1.1 Fruticées subatlantiques à Prunus spinosa et Rubus fruticosus	44.91 Bois marécageux à Aulnes
31.841 Landes médio-européennes à Cytisus scoparius	44.923 Saussaies marécageuses à Scule aulier
31.872 Clairières à couvert arbustif	44.97 Saussaies marécageuses
31.88 Fruticées à Genévriers communs	53.13 Typhales
31.90 Recrus forestiers caducifoliés	53.143 Communautés à Rubanier rameux
34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	53.147 Communautés de Prêles d'eau
34.322 Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus crotocus	53.2141 Careixes à Carex rostrata
34.34 Pelouses calcareo-siliceuses de l'Europe centrale	53.2142 Careixes à Carex vesicaria
34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes	53.2151 Careixes à Carex elata
34.42 Lisières mésophiles	53.2152 Careixes à Carex cespitosa
35.11 Gazons à Nard raide	53.2 Communautés à grandes Laiches
37.13 Prairies à Carex cespitose	53.7 Bordures à Calamagrostis des eaux courantes
37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	54.42 Tourbières basses à Carex nigra, C. canescens et C. acutata
37.24 Prairies à Agropyre et Rumex	54.59 Rizeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris
37.312 Prairies à Molinie acidophile	61.12 Eboulis siliceux des montagnes nordiques
37.32 Prairies à Juncus rude et pelouses humides à Nard	81 Prairies améliorées
37.315 Ourlets riverains nivaltes	82 Cultures
37.72 Franges des bords boisés ombragés	84.2 Bordures de haies
37 Prairies humides et mégaphorbiaies	87.1 Terrains en friche (et terrains vagues)
38.111 Pâturages à Ray-grass	87.2 Zones rudérales
38.112 Pâturages à Cynosurus-Centaurea	87 Terrains en friche et terrains vagues
38.13 Pâturages abandonnés	8 Terres agricoles et paysages artificiels

Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

Légende de la cartographie des habitats naturels dominants selon la typologie Corine Blotopes

Site Natura 2000 FR9301059 Zones humides de la plaine de Saint-Flour

Limites du site Natura 2000

SRM 2000 (version 2015)


Fond cartographique Corine Blotopes 2012

BIOME

Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire selon leur statut Natura 2000

Secteur 5/5 La Cham de Coltines

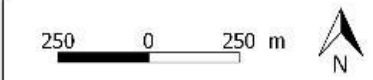
LEGENDE

-  Limites du site Natura 2000
-  Habitats ne relevant pas de la Directive "Habitats"
-  Habitat d'intérêt communautaire IC
-  Habitat d'intérêt communautaire prioritaire PR
-  Habitat non dominant



Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

Site Natura 2000
FR8301059
Zones humides de la plaine de Saint Flour



SIG BIOME décembre 2015
Fond orthophotoplan :
CR4IG Auvergne
Copyright IGN 2012



Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire selon la typologie Natura 2000

Secteur 5/5 La Cham de Coltines

Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

Site Natura 2000
FR8301059
Zones humides de la plaine de Saint Flour



SIS BIOME décembre 2016
Fond orthophotoplan :
CNAIG Auvergne
Copyright IGN 2012



Légende

Limites du site Natura 2000
 Habitat non dominant


N2000 Euris


	3130 C3.51 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes
	3150 C1.23 Lacs eutrophes naturels
	3260 C1.341 Rivières des étages planitiaire à montagnard
	4030 F4.226 Landes sèches européennes
	5130 F3.16 Formations à <i>Juniperus communis</i>
	6210 E1.262 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement
	6230 E1.71 Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces
	6410 E3.512 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
	6430 E5.411 Mégaphorbiaies hygrophiles des étages montagnard
	6510 E2.22 Pelouses maigres de fauche de basse altitude
	6520 E2.3 Prairies de fauche de montagne
	8230 E1.11 Roches siliceuses avec végétation pionnière
	91E0 G1.21 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>

Cartographie des habitats naturels dominants selon la typologie Corine Biotope

Secteur 5/5 La Cham de Coltines

LEGENDE

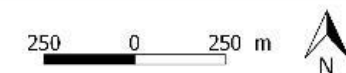
 Limites du site Natura 2000

 Habitats / voir légende CB complète



 Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

Site Natura 2000
FR8301059
Zones humides de la planèze de Saint Flour



SDO BIOME décembre 2016




Fond orthophotoplan :
CRAC Auvergne
Copyright IGN 2012

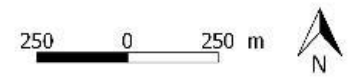
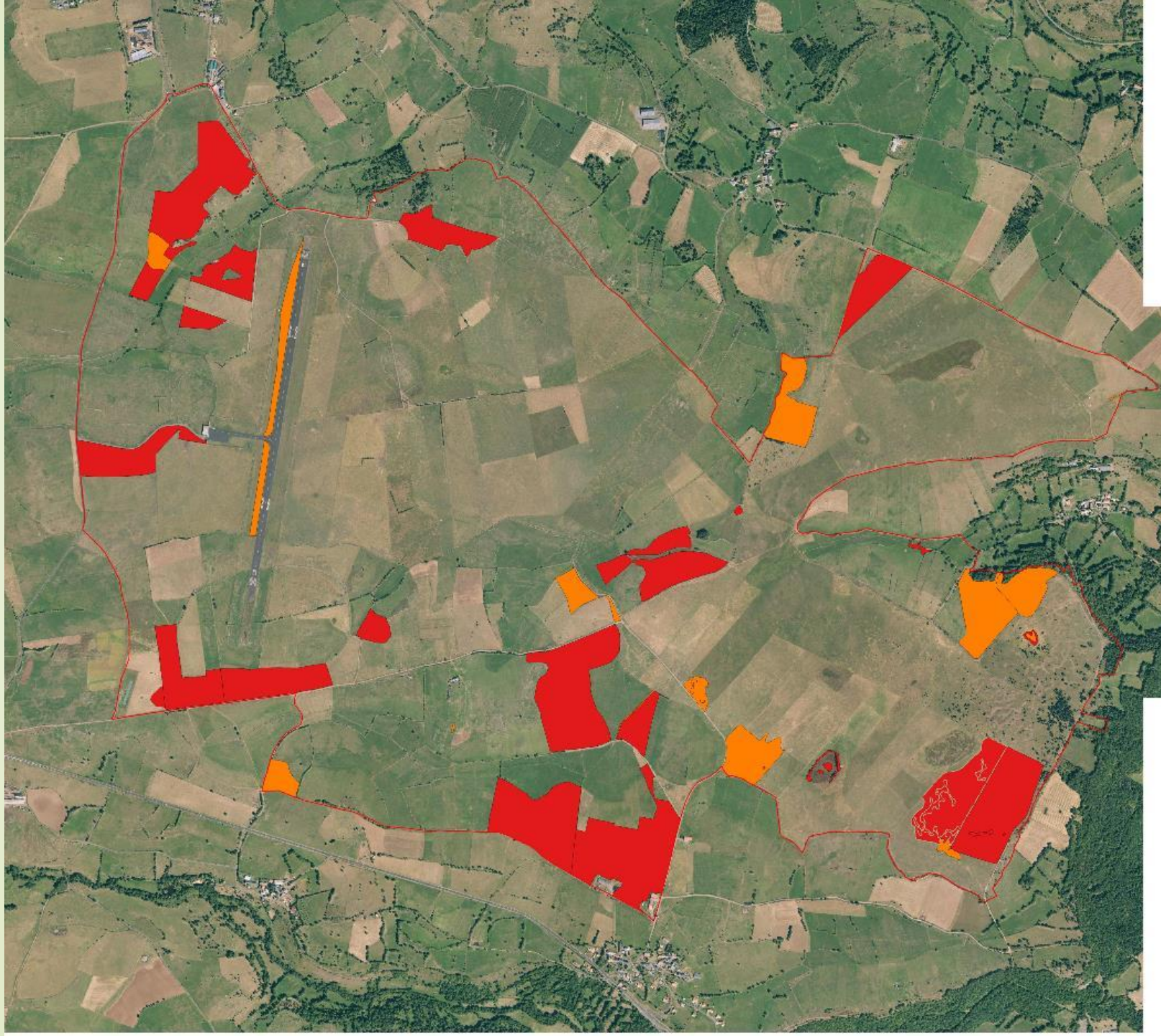
 BIOME

Cartographie des habitats naturels selon leur état de conservation

Secteur 5/5 La Cham de Coltines

LEGENDE

-  Limites du site Natura 2000
-  Etat de conservation : mauvais
-  Etat de conservation : très mauvais



SIG BIOME décembre 2016
Fond orthophotoplan :
CRAIG Auvergne
Copyright IGN 2012



Habitats naturels d'intérêt communautaire



- **3130** : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* [CB : 22.31 ; 22.32]
- **3150** : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition* [CB : 22.411 ; 22.42 ; 22.414]
- **3260** : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* [CB : 22.432]
- **4030** : Landes sèches européennes [CB : 31.226]
- **5130** : Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires [CB : 31.88]
- **6210** : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) [CB : 34.34 ; 34.322 ; 34.42]
- **6230** : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) [CB : 35.11]
- **6410** : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) [CB : 37.312]
- **6430** : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin [CB : 37 ; 37.715]
- **6510** : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) [CB : 38.21 ; 38.22]
- **6520** : Prairies de fauche de montagne [CB : 38.3]
- **8230** : Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii* [CB : 34.11]
- **91E0** : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) [CB : 44.3]

Habitats naturels ne relevant pas de N2000

- CB : **22.1** : Eaux douces
- CB : **22.33** : Groupements à *Bidens tripartitus*
- CB : **22.4314** : Tapis de Potamot flottant
- CB : **22.432** : Communautés flottantes des eaux peu profondes
- CB : **31.8111** : Fruticées subatlantiques à *Prunus spinosa* et *Rubus fruticosus* ; CB : 31.812 : Fruticées à Prunelliers et Troènes
- CB : **31.841** : Landes médio-européennes à *Cytisus scoparius*
- CB : **31.8D** : Recrûs forestiers caducifoliés ; CB : 31.872 : Clairières à couvert arbustif
- CB : **37.21** : Prairies humides atlantiques et subatlantiques ; CB : 37.213 : Prairies à Canche cespiteuse ; CB : 37.24 : Prairies à Agropyre et Rumex
- CB : **37.32** : Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard
- CB : **37.72** : Franges des bords boisés ombragés
- CB : **38** : Prairies mésophiles ; CB : 38.1 : Pâtures mésophiles ; CB : 38.111 : Pâturages à Ray-grass ; CB : 38.112 : Pâturages à *Cynosurus-Centaurea*
- CB : **38.13** : Pâturages abandonnés



Habitats naturels ne relevant pas de N2000

- CB : **41.3** : Frênaies
- CB : **42.5** : Forêts de Pins sylvestres
- CB : **44.91** : Bois marécageux d'Aulnes
- CB : **44.92** : Saussaies marécageuses ; CB : 44.923 : Saussaies marécageuses à Saule laurier
- CB : **53.11** : Phragmitaies ; CB : 53.13 : Typhaies ; CB : 53.143 : Communautés à Rubanier rameux ; CB : 53.147 : Communautés de Prêles d'eau ; CB : 53.14A: Végétation à *Eleocharis palustris* ; CB : 53.4: Bordures à *Calamagrostis* des eaux courantes
- CB : **53.2122** : Cariçaies à Laïche des marais ; 53.2141 : Cariçaies à *Carex rostrata* ; 53.2142 : Cariçaies à *Carex vesicaria* ; 53.2151 : Cariçaies à *Carex elata* ; 53.2152 : Cariçaies à *Carex cespitosa*
- CB : **54.42** : Tourbières basses à *Carex nigra*, *C. canescens* et *C. echinata*
- CB : **54.59** : Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris*
- CB : **61.12** : Eboulis siliceux des montagnes nordiques
- CB : **81** : Prairies améliorées
- CB : **87.1** : Terrains en friche (et terrains vagues) ; CB : 87.2 : Zones rudérales
- CB : **8** : Terres agricoles et paysages artificiels ; CB : 82 : Cultures ; CB : 84.2 : Bordures de haies ; CB : 87 : Terrains en friche et terrains vagues ;



Analyse succincte des évolutions : Les habitats d'intérêt communautaire

- Une majorité d'habitats présentent des surfaces quasi stables par rapport à 2006, mais certains sont en progression ou en régression :

- **HABITATS EN PROGRESSION**

- Les mares temporaires (N2000 3130)
- Les herbiers des eaux courantes (N2000 3260)
- Les pelouses sèches (N2000 6210)

- **HABITATS EN REGRESSION**

- Les végétations de lacs eutrophes naturels (N2000 3150)
- Les prairies de fauche ? (N2000 6510 et 6520)



Analyse succincte des évolutions : Les habitats ne relevant pas de la directive

- Une majorité d'habitats présentent également des surfaces stables par rapport à 2006, notamment les prairies humides (CB 37.21 etc.) et les prairies pâturées (CB 38.1 etc)
- mais certains habitats sont en progression ou en régression :

- **HABITATS EN PROGRESSION**

- Les herbiers à renoncule aquatique (CB 22.432)
- Les prairies de fauche dégradées (CB 81)

- **HABITATS EN REGRESSION**

- Les cariçaies (CB 53.2 et déclinaisons)
- Les cultures



Dégradation des habitats

	2006	2016
Nombre de polygones dégradés (code 4)	95	87
Surface des polygones dégradés (code 4)	103.32 ha	194.53 ha
Codes de dégradations les plus fréquents	31 - comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides 44 - traitement de fertilisation et pesticides 45 - pâturage (piétinement, surpâturage) 51 - coupes, abattages, arrachages et déboisements 91.2 - eutrophisation 91.5 - fermeture du milieu	

- Entre 2006 et 2016 : augmentation de la surface d'habitats jugés dégradés
- Des causes souvent identiques (mêmes codes de dégradation)
- Prudence dans l'interprétation d'une méthode restant en partie subjective, analyser les tendances d'évolutions pour chaque parcelle.

Les espèces végétales d'intérêt communautaire



Espèces	Annexe	Nb de stations	Effectifs totaux estimés	Surface totale estimée	Etat de conservation / Menaces
Flûteau nageant <i>Luronium natans</i>	II	37 (41)*	Pas de comptage - milieux aquatiques dominants (3750 pieds apparents 2006)	57.4 m ² (139)	Moyen à bon (moyen)
Gentiane jaune <i>Gentiana lutea</i>	V	2 (2)	7 pieds env. (13)	< 6 m ² (<6)	Moyen (moyen)





Localisation des espèces végétales d'intérêt communautaire

Secteur 2/5 Fressanges



Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

Site Natura 2000
FR8301059
Zones humides de la plaine de Saint Flou

LEGENDE

Limites du site Natura 2000

01 ... 43 Numéros de station

Fluteau nageant - *Luronium natans* DH2
CH 1831

Gentiane jaune - *Gentiana lutea* DHS

200 0 200 m



SIG BIOME décembre 2016

Fond orthophotoplan :
CRAIG Auvergne
Copyright IGN 2012







Localisation des espèces végétales d'intérêt communautaire

Secteur 3/5 Nouvialle

LEGENDE

 Limites du site Natura 2000

01 ... 43 Numéros de station

 Fluteau nageant - *Luronium natans* DH2
CH 1831

 Gentiane jaune - *Gentiana lutea* DH5


Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

Site Natura 2000
FR8301059
Zones humides de la planèze de Saint Flour

200 0 200 m



SIG BIOME décembre 2016

Fond orthophotoplan :
CRAIG Auvergne
Copyright IGN 2012







Localisation des espèces végétales d'intérêt communautaire


Secteur 4/5 Lascols

LEGENDE

 Limites du site Natura 2000

01 ... 43 Numéros de station

 Fluteau nageant - *Luronium natans* DH2
CH 1831

 Gentiane jaune - *Gentiana lutea* DH5


Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

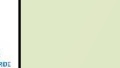
Site Natura 2000
FR8301059
Zones humides de la planèze de Saint Flour

200 0 200 m



SIG BIOME décembre 2016

Fond orthophotoplan :
CRAIG Auvergne
Copyright IGN 2012







Localisation des espèces végétales d'intérêt communautaire

Secteur 5/5 La Cham de Coltines

LEGENDE

 Limites du site Natura 2000

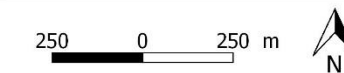
01 ... 43 Numéros de station

 Flûteau nageant - *Luronium natans* DH2 CH 1831

 Gentiane jaune - *Gentiana lutea* DH5

 Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire

Site Natura 2000
FR8301059
Zones humides de la plaine de Saint Flour



SIG BIOME décembre 2016

Fond orthophotoplan :
CRAIG Auvergne
Copyright IGN 2012



Les espèces végétales patrimoniales



Espèce	Nom lat.	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale Auvergne
Renoncule nodiflore	<i>Ranunculus nodiflorus</i>	PN	tome I	VU
Laïche cespiteuse	<i>Carex cespitosa</i>	PR	tome I	NT
Véronique en épi	<i>Veronica spicata</i>	PR		EN
Carline à feuilles d'acanthé	<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>acanthifolia</i>	PR		LC
Lis martagon	<i>Lilium martagon</i>	PR		LC
Séséli verdâtre	<i>Gasparria peucedanoides</i>		tome II	VU
Spergulaire des moissons	<i>Spergularia segetalis</i>		tome II	EN
Peucedan officinal	<i>Peucedanum officinale</i>			EN
Scirpe flottant	<i>Isolepis fluitans</i>			CR
Utriculaire australe	<i>Utricularia australis</i>			NT
Céraiste dressé	<i>Moenchia erecta</i>			NT



Réflexions et perspectives

- **Cartographie des linéaires de haies**
- **Conservation des joyaux botaniques**
- **Les habitats ne relevant pas de la Directive**



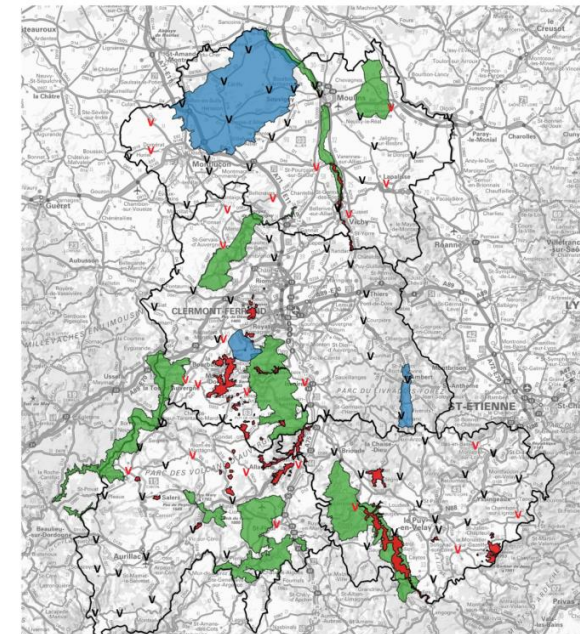
●●●● Acquérir des connaissances sur les conséquences des pratiques antiparasitaires

Objectifs : Favoriser une agriculture respectueuse des habitats et des espèces

- Cibler plus, pour traiter mieux et moins ;
- Faire des économies ;
- Eviter le développement des résistances ;
- Concrètement : gestion adaptée des pâtures, sécuriser les points d'eau, choisir la période de vermifugation...



Territoires concernés par le projet :
Maîtriser le parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement



Légende

- Plan national d'action enjeu pie-grêche
- Site Natura 2000 enjeu chauve-souris ou zones humides
- Sites Natura 2000 enjeu oiseaux
- ▼ Cabinet véto partenaire
- ▼ Autre cabinet véto

CRAIG / IGN / DREAL Auvergne - Juin 2016



2016: Projet ELEVE (ELEvage Vétérinaire Environnement)

- Validation du protocole ;
- Identification des vétérinaires volontaires ;
- Proposition de partenariats avec les structures agricoles ;
- Montage du projet, dépôt de dossiers ;

2017:

- Attente des retours des financeurs ;
- Recherche des agriculteurs volontaires ;
- Formation des vétérinaires.

COPIL des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour
06/02/2017

●●●● Suivi des populations de Pies-grièches écorcheur



Photo : LPO Auvergne – R. Riols

2009 : étude de 6 carrés de 4 km²

↪ Estimation : 458 couples

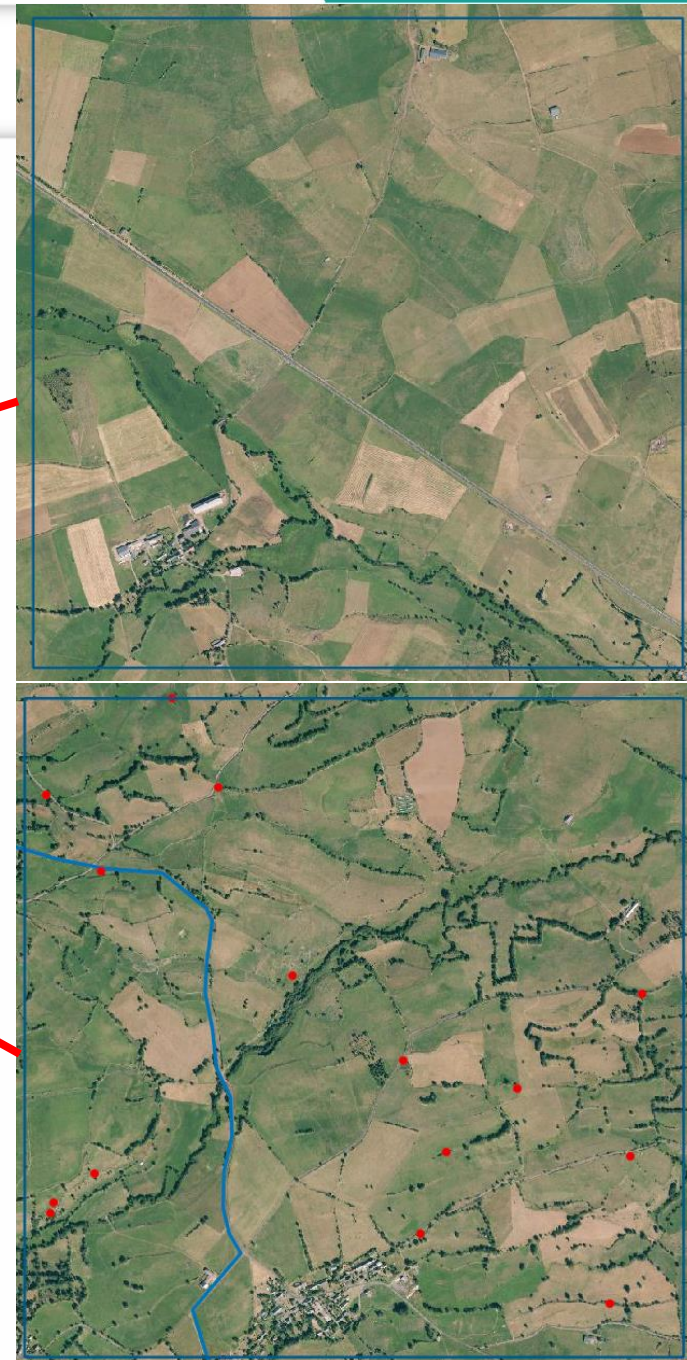
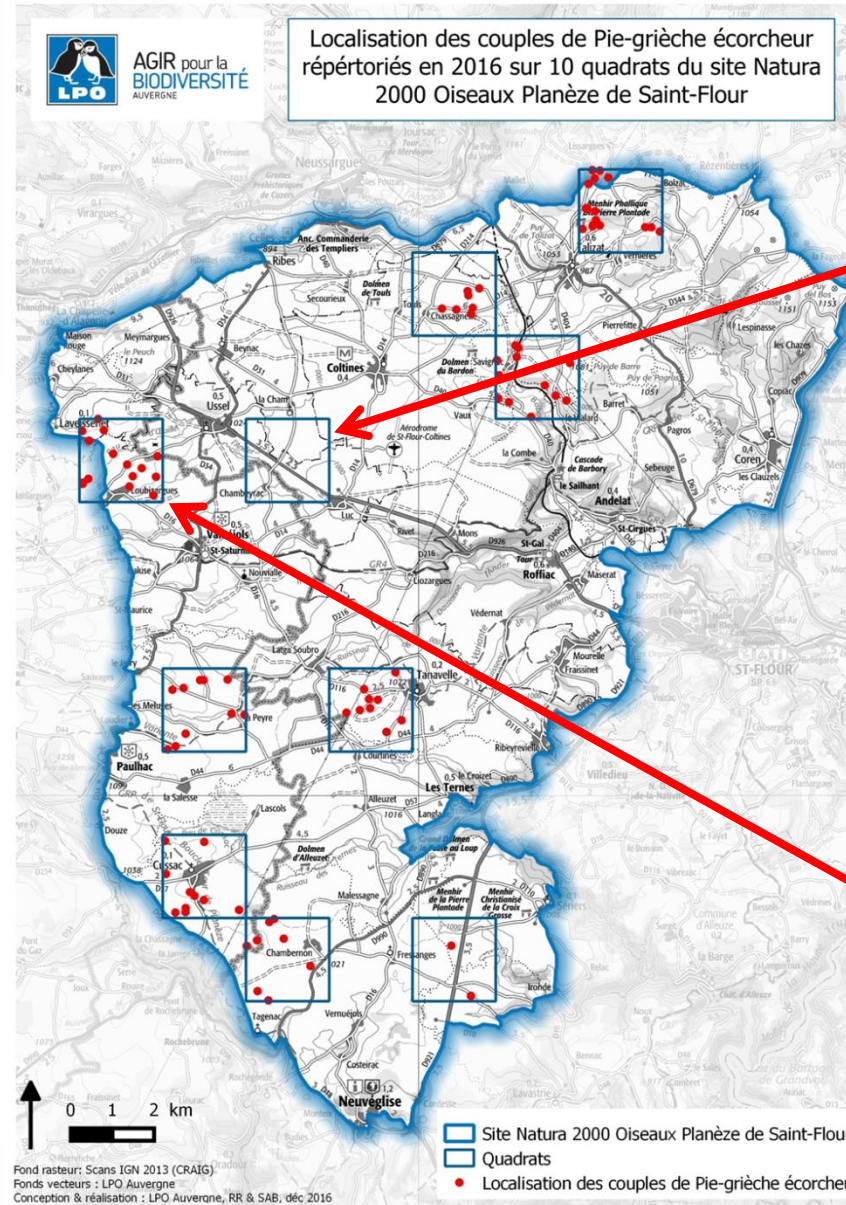
2016 : étude de 10 carrés de 4 km²

↪ Estimation : 459 couples

Entre 400 à 600 couples pour la ZPS de la Planète de Saint-Flour

2017 : Suivi concentré sur la zone du Contrat Natura 2000 de restauration de la Narse de Lascols

COPIL des sites Natura 2000 de la Planète de Saint-Flour
06/02/2017

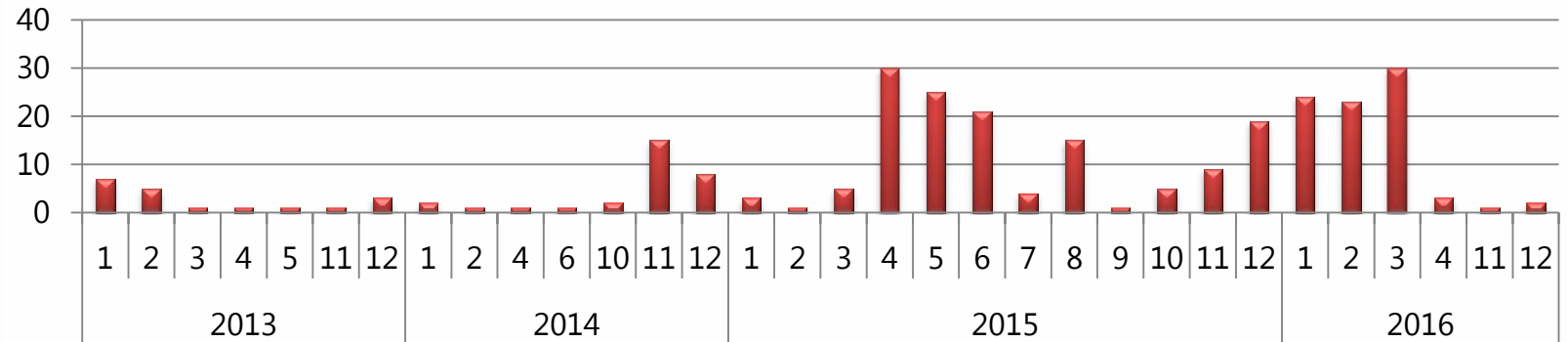


●●●● Bilan des données bénévoles

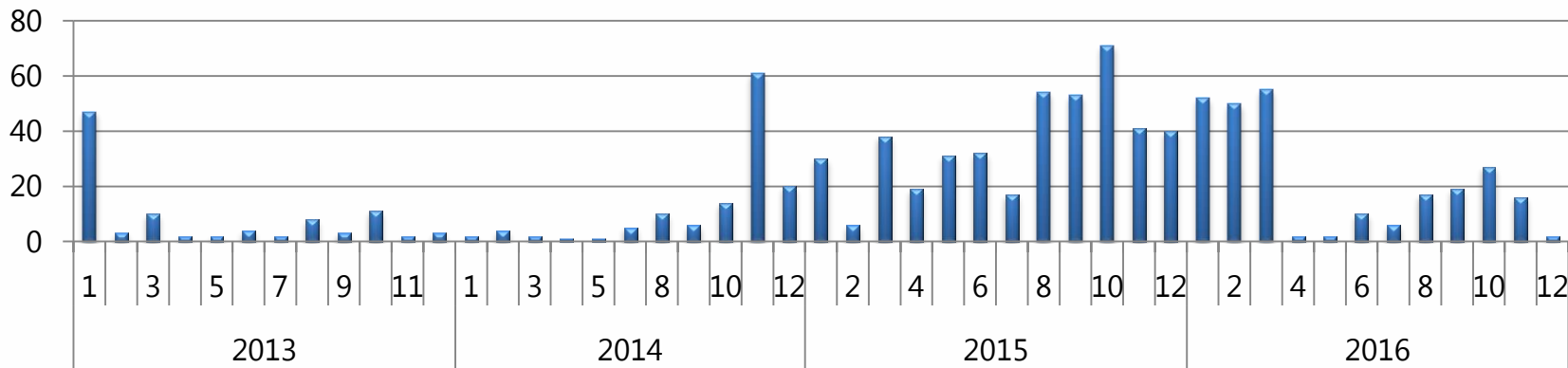
Espèces de l'annexe 1 de la Directive oiseaux



Nombre d'observation de Hibou des marais sur la ZPS



Nombre d'obestavation de Busard Saint-Martin sur la ZPS



Photos : LPO Auvergne – R. Riols

●●●● Bilan des données bénévoles

Espèces de l'annexe 1 de la Directive oiseaux

- Élanion blanc présent jusqu'au 9 janvier ;
- Crabier chevelu à Nouvialle, le 17 aout ;
- Avocette du 11 au 21 mai Lascols ;
- Echasse blanche à Nouvialle et Lascols entre le 7 avril et 12 mai (7 et 2 données) ;



Photos : LPO Auvergne – R. Riols

●●● Bilan des données bénévoles

Espèces migratrices hors annexe 1 :

- Pipit à gorge rousse 29 mars au 8 mai Lascols et Nouvialle, jusqu'à 4 individu ;
- 1 à 2 Faucon kobez 30 avril au 23 mai ;
- Coucou geai, 26 juin Talizat ;
- Buse pattue de retour cet hiver.



●●● Principales actions de valorisation



●●●● Opérations de communication

Objectifs: Favoriser la découverte des habitats et des espèces par les riverains et les touristes

- Lettre d'information ;
- Différents articles de presse ;
- Mise à jour du site internet ;
- Communication interne à Saint-Flour Communauté

Pour plus d'informations
www.planeezedeSaintFlour.natura2000.fr

Contact
Jean-Baptiste FANJUL
Animateur des sites Natura 2000
de la Planèze de Saint-Flour
04-71-60-71-76
jb.fanjul@ccsf.fr



**SITE NATURA 2000
DE LA PLANÈZE DE SAINT-FOUR**

Bulletin d'information n°3 - Février 2016

Édito
La Planèze de Saint-Flour est riche d'une biodiversité remarquable, qui nous invite à préserver. Cette planèze est classée par l'intermédiaire des sites Natura 2000. Ce dispositif européen permet de protéger certains des milieux naturels et de faune les plus remarquables.

En 2016, plusieurs projets seront conduits en 17 sites, dont celui d'entretien de zones d'agriculture sauvages dans les mesures agro-environnementales et climatiques. Leur développement est soutenu par une enveloppe SDR 2006 accordée par le programme agro-environnemental et climatique (PAC).

Pour mener cette mission, la Communauté de Communes des Pays de Saint-Flour-Margeride a été créée, en 2014, structure portatrice des sites Natura 2000. À l'heure où la préservation des milieux de ce site de paysage de France occupe une part importante de la préoccupation et même à bien le moment qui est habité.

Cette année permettra aussi l'inauguration de l'aire de bords de la Narse, ainsi que celle de la Narse, qui sont vecteurs de synergies entre les milieux Natura 2000, les zones de protection, ainsi que de la Planèze.

Plus que jamais, l'effort de préservation de notre biodiversité est d'actualité pour adapter nos générations futures une terre pérenne. C'est pourquoi nous souhaitons que les habitants vous donnent un accord de Travaux qui nous permettent de mener à bien ces projets de préservation, en respectant vos habitudes, dans leurs démarches quotidiennes.

Avec une félicité dévouée,
Pierre Jarlet
Président du Comité de Pilotage

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

NATURA 2000

PLANÈZE ■ Les haies : entre biodiversité et diversification agricole Une source de diversification

Quatre journées de formation organisées dans le département ont fait la démonstration que la création des haies et leur entretien peuvent être source de diversification économique pour les exploitants agricoles.

Dans le cadre de l'aménagement des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour, des gorges de la Bruyère et de ses affluents rive droite, les Communautés de communes des Pays de Saint-Flour-Margeride et Pierrefort-Neuvéglise ont proposé des journées techniques dédiées à l'entretien et la valorification économique des haies avec le soutien du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne.

Deux demi-journées ont eu lieu à Neuvéglise et Bruyère, respectivement sur les exploitations agricoles de M. Baudou et de l'EPLEFPA de Saint-Flour. Ouvertes à tous et en particulier aux agriculteurs, elles ont eu pour enjeu de sensibiliser les exploitants à la création et l'entretien des haies et de leur rôle dans la diversification agricole. Ces observations ont conduit à la mise en place de travaux de restauration de ce site qui seront abordés au page 2.

Enfin, ce printemps, les plus chers ont pu profiter d'une halte migratoire remarquable de faucons royaux sur la Planèze de Saint-Flour, avec un total de 27 observations établies sur 2 mois et un maximum de 8 individus ensemble. Dans le même registre, 3 observations de buses blanches ont été faites à Lescoul et Pierrefitte, et pour la deuxième année consécutive, un Cygne chasseur a été observé au lac de Pierrefitte.



L'objectif était de montrer que l'exploitation des haies à des fins économiques est complémentaire avec la préservation de la biodiversité et des fonctionnalités de ces écosystèmes.

Les interventions on site qui ont précédé les démonstrations techniques ont permis de présenter deux pistes de débouchés locaux pour le bois issu de ces haies : le bois énergie et le bois.

Conscientes des intérêts de la préservation et valorification du réseau bocager sur leurs territoires, les Communautés de communes, regroupées dès 2017 au sein de la même collectivité, poursuivront leurs actions dans ce sens. Ainsi, des présentations de haies pourront être envisagées dans le cadre du Contrat territorial des affluents rive droite de la



Les haies : entre biodiversité et diversification agricole
10/06/2016
[Lire la suite](#)



Les collégiens du Lycée Saint-Joseph de Saint-Flour sensibilisés à la préservation des zones humides
10/06/2016
[Lire la suite](#)



L'évaluation d'incidence Natura 2000; qu'est-ce que c'est ?
10/06/2016
[Lire la suite](#)



Restauration des murets en pierre sèche sur la Narse de Lascols
18/04/2016
[Lire la suite](#)



Démonstration de piégeage et prêt de pièges Topcat aux habitants des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour
18/04/2016
[Lire la suite](#)



Démonstration de piégeage et prêt de pièges Topcat aux habitants des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour
10/03/2016
[Lire la suite](#)

Venez nombreux aux trois demi-journées de formation au piégeage de campagnols terrestres qui seront organisées en avril !

●●●● Réalisation d'animations sur différents sites

- Le temps d'activités périscolaires (TAP) : Hugo Vialatte (CM1/CM2 et CE1/CE2), Les Ternes (CE2 à CM2) et Coren (CE2 à CM2) ;
- Découverte de la Narse de Lascols pour les sixièmes du collège Saint-Joseph de Saint-Flour ;
- Sensibilisation des BAC Pro GMNF de Cahors aux enjeux des sites Natura 2000 Gorges de la Truyère et Planèze de Saint-Flour ;
- Initiation à l'ornithologie et à la gestion des espaces naturels pour les Bac Pro GMNF de Saint-Flour et les BTSA GPN de Neuvic ;
- Formations à la lutte contre le Campagnol terrestre EPLEFPA.



*Confection et installation d'un nichoir à mésanges à l'école des Ternes
Source : S. Chile*



Transfert de connaissances entre les BAC professionnels GMNF de Saint-Flour à gauche et les BTS GPN de Neuvic à droite

●●● Principales actions d'animation du DOCOB



●●● Bilan des contractualisation des MAEC

Objectifs: Favoriser une agriculture respectueuse des habitats et des espèces d'IC

Préservation de la qualité de l'eau par une gestion économe en intrants et de la biodiversité par le maintien des pratiques favorables	Mesure système
Maintenir les prairies de fauches d'intérêt européen et de la ressource alimentaire des prairies de fauche pour les oiseaux	Présence de 4 plantes indicatrices
Maintien des pelouses d'intérêt européen	Absence de fertilisation
Maintenir ou restaurer les habitats de zones humides fauchées d'intérêt européen et les zones refuge des oiseaux : repos, alimentation et nidification	Absence de fertilisation Fauche à partir 10 juillet Pas de déprimage
Maintenir ou restaurer les habitats de zones humides pâturées d'intérêt européen et les zones refuge des oiseaux : repos, alimentation et nidification	Absence de fertilisation Max 2 UGB/ha du 20 avril au 10 juillet
Mise en défens des berges et des sites de nidification au sol des espèces oiseaux d'intérêt	Mise en défens
Maintenir les sites de nidification des milans	Entretien d'arbres isolés ou en alignements (1 an sur les 5 ans)
Entretien et restaurer la ripisylve (boisement longeant les cours d'eau)	Entretien des ripisylves (1 an / 5 ans)
Entretien des mares et des plans d'eau	Mise en place d'un plan de gestion

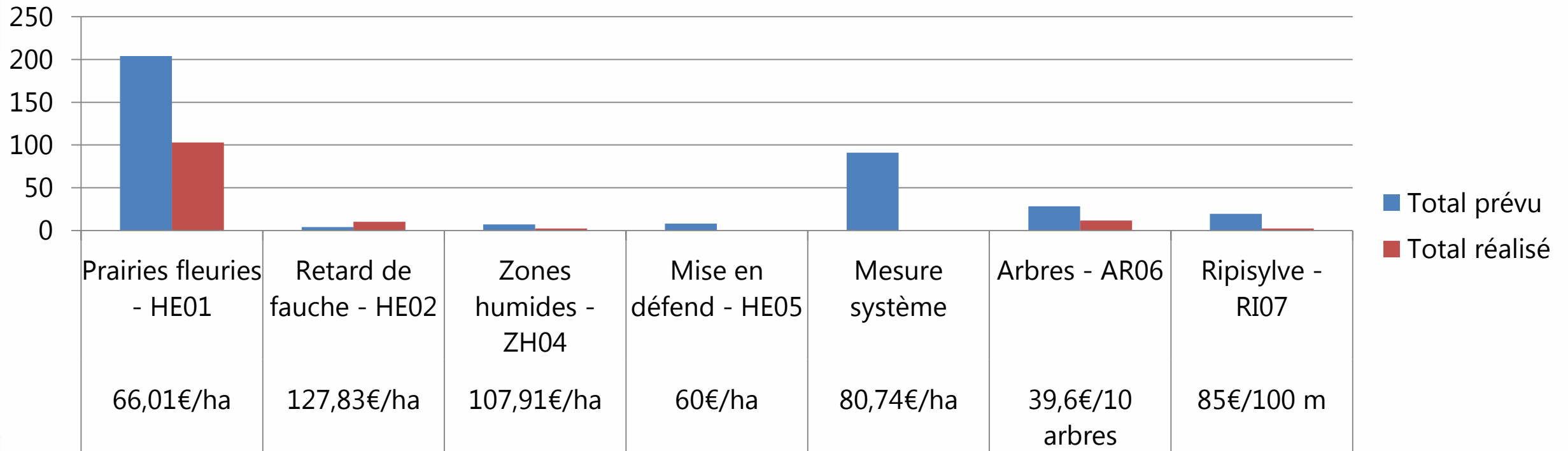
●●● Bilan des contractualisation MAEC en 2016

Mise en œuvre complexe:

- 4 avril 2016 : validation d'une enveloppe de 133 393€ pour la Planèze de Saint-Flour ;
- Réalisation des diagnostics par la Chambre d'agriculture ;
- Modalités de financement des diagnostics complexe :
 - ↳ Pas de financement pour les exploitants ayant contractualisé en 2015 ;
 - ↳ Mesure système : pas de financement des diagnostics ;
 - ↳ Mesures pour lesquelles les diagnostics ne sont pas obligatoires: financement à 50 % ;
- Prise en charge de la part non financée par la CCPSFM : 2 250 € HT

Bilan des contractualisation MAEC en 2016

15 volontaires => 10 contractants



Enveloppe consommée : 44 994,77 €

●●●● Bilan des contractualisation MAEC (2015 et 2016)

Code Mesure	Intitulé	Unité 2015	Unité 2016	Unité total	Montant total
AU_PSF5_SHP1	Mesure système	305,89	0	305,89	123 488 €
AU_PSF5_HE01	Prairies fleuries	388,06	102,92	490,98	162 048 €
AU_PSF5_HE02	Pelouse d'intérêt européen	19,23	0	19,23	3 122 €
AU_PSF5_ZH03	Zones humides fauchées	18,81	10,15	28,96	18 510 €
AU_PSF5_ZH04	Zones humides pâturées	83,8	2,22	86,02	46 412 €
AU_PSF5_HE05	Berge	20,94	0	20,94	6 282 €
AU_PSF5_AR06	Frêne	386	117	503	9 959 €
AU_PSF5_RI07	Ripisylves	6957,07	241	7198,07	30 592 €
Total général					400 413 €

●●●● Participation à l'évaluation des incidences Natura 2000

Objectif: Prendre en compte les habitats et les espèces dans les projets d'aménagement du territoire

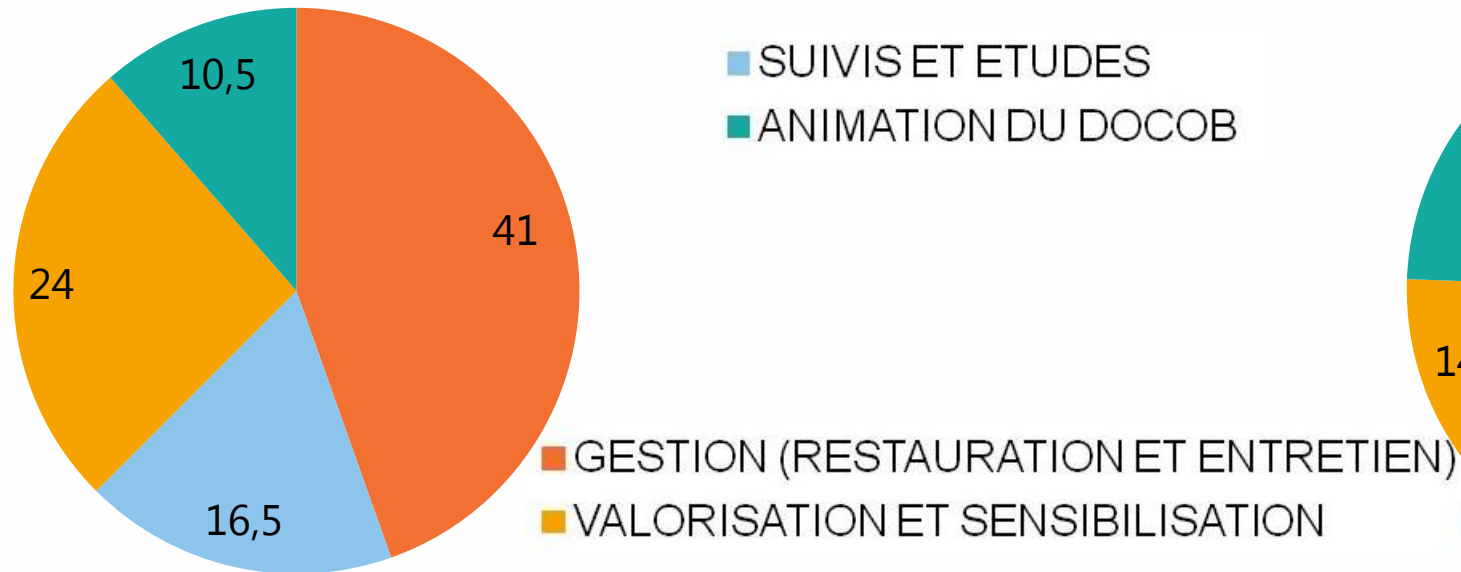
- Révision du PLU de Paulhac ;
- Usager: défrichage, permis de construire ;
- Chemin de petite randonnée les Mégalithes, Grand tour pédestre et tour VTT de la Planèze ;
- Contournement de Saint-Flour
- Consolidation de pylônes de lignes à haute tension (Cussac);
- Travaux d'assainissement sur la commune de Coren ;
- Porteur de projet : bâtiment ;
- Travaux sur APPB de Lascols ;
- Usager : Terrassement ;
- RTE : Intervention de maintenance sur la ligne 63 kV Lioran-Neussargues ;
- Chambre d'Agriculture 15 : projet de bâtiment.

●●● Bilan et perspectives

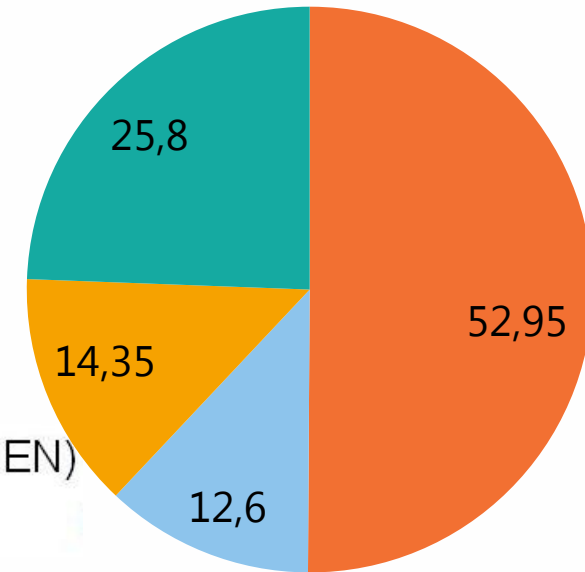


Bilan financier

Nombre de jours prévus en 2016



Nombre de jours réalisés en 2016



Budget sur l'exercice « deuxième semestre 2015 et 2016 » : 52 000 € + 19 069 € (reliquat 2014)

- Dépenses prévisionnelles cartographie des Habitats : 26 230 €
- Dépenses prévisionnelles missions LPO (Suivis et études, Campagnols, incidences) : 17 750 €
- Dépenses prévisionnelles Mission haie : 2 096 €
- Frais de personnel prévisionnels : 23 706, 62 €
- Frais prévisionnels de formation et déplacement : 647, 38 €

2017:

- Élection du Président du COPIL ;
- Élection de la structure animatrice ;

Moyen terme:

- Évaluation et révision du DOCOB ;
- PAEC enjeux « eau » et « biodiversité » commun en 2020.





AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



**Merci de votre
attention !**



NATURA 2000